



CEREMH
Centre de Ressources et d'innovation
Mobilité Handicap

**Rapport final du projet
Ergo-AT**

REF - 817

Ergo-AT

CEREMH

10-12 Avenue de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay
www.ceremh.org

Contact : Benjamin Malafosse

Mail : benjamin.malafosse@ceremh.org

Téléphone : 01 39 25 49 87

Partie 1 : Les motivations du projet

Nous avons voulu à travers ce projet mettre en place et évaluer une méthode de conception de supports d'information et d'aide à la préconisation portant sur une famille d'aides techniques (ex : les fauteuils roulants manuels, les téléagrandisseurs, ...) à destination des ergothérapeutes. Le projet permettra de produire, évaluer et expérimenter 5 premiers supports portant sur 5 familles d'aides techniques choisies par le comité de pilotage, où la CNSA sera représentée.

La méthode, une fois finalisée, sera utilisée par les CEN pour produire de nouveaux contenus au fil de l'eau sur besoin ou demande et partagée gratuitement pour permettre à tout producteur d'information de l'utiliser afin de fournir aux ergothérapeutes des supports d'informations neutres, précis, fiables et adaptés à leur pratique.

Tout système de mise à disposition des aides techniques inclut la dimension de l'information. Effectivement, pour pouvoir mettre en place une solution de type aide technique, les acteurs concernés doivent d'abord connaître son existence. L'information sur les aides techniques doit donc être accessible aux utilisateurs finaux ainsi qu'aux professionnels impliqués dans leur accompagnement.

Le nombre de produits d'assistance et de services associés est important et celui-ci continuera à augmenter dans le temps car l'innovation technologique est forte dans ce domaine. Un défi, dans ce contexte, consiste non seulement à fournir des informations sur l'existence de produits d'assistance particuliers, mais également sur leur qualité, leur utilisabilité, leur efficacité et leur disponibilité. De préférence, ces informations doivent être neutres et indépendantes (pas influencées par des intérêts commerciaux ou autres) et doivent être étayées par des données de recherche basées sur l'expérience de l'utilisateur (de Witte et al, 2018).

En Europe, un investissement à long terme a été réalisé pour fournir des informations sur les AT. Cela a conduit à la création du moteur de recherche EASTIN (European Assistive Technology Information Network), qui connecte les sites Web de plusieurs pays européens et rend les informations sur les AT accessibles au public (utilisateurs finaux et professionnels). La base de données d'Hacavie (France) est connectée à ce moteur de recherche. Aux États-Unis et en Australie des bases de données similaires existent (AbleData, et la National Equipment Database, respectivement). Toutefois, tenir ces informations à jour est un défi majeur, et de nombreuses plateformes nationales risquent de façon permanente d'être fermées. Dans la plupart des pays, de tels systèmes d'information ne sont pas disponibles.

L'existence de telles bases de données est essentielle dans le processus de préconisation, pour autant, elle n'est pas suffisante : les données fournies par ces bases sont essentiellement des données techniques qui peuvent ne pas être les plus adaptées pour guider les préconisateurs tout au long de leur raisonnement clinique. En effet, ces professionnels sont chargés de conseiller les personnes qu'ils accompagnent dans le choix d'une aide technique pour qu'elle leur offre avant tout la meilleure compensation possible, mais la bonne compensation "théoriquement" offerte par l'aide technique n'est pas le seul paramètre à prendre en compte : ils doivent aussi se confronter à des problématiques plus globales d'accès, d'utilisation et de contexte d'utilisation, et, à plus long terme, de réglage, de maintenance, d'utilisation effective et d'abandon des aides techniques (Cruz et al., 2016). Pour ces professionnels, l'information doit donc concerner non seulement l'existence et les caractéristiques techniques des produits d'assistance, mais également des connaissances et des compétences pour évaluer les besoins et les souhaits de la personne, la manière dont l'aide technique proposée s'intégrera dans leur environnement ainsi que la façon dont elle interagira avec d'autres formes d'aide ou de traitements disponibles.

Pour compléter la production des informations destinées aux professionnels spécialisés dans la préconisation des aides techniques, il peut être intéressant de s'inspirer des critères inclus dans les procédures existantes de préconisation et de prescription des aides techniques. Une information structurée en correspondance directe à ces procédures faciliterait notamment l'utilisation et l'adoption par les professionnels, en favorisant la cohérence entre les informations disponibles pour le professionnel et les différentes étapes de la démarche de conseil et accompagnement au choix et à l'utilisation d'une aide technique.

Partie 2 : La méthode mise en œuvre

Pour mener le projet nous avons mis en place un lotissement en 7 lots présentés ci-après en version détaillées.

Lot 0 | Coordination du projet

Ce lot concerne la gestion du projet dans sa globalité et l'organisation des comités de pilotage et de validation, exposée ci-après.

Les actions principales qui seront menées par le chef de projet sont :

- Suivi de l'avancement du projet
- Coordination des acteurs du projet (Équipe CEN CEREMH et partenaires)
- Validation des livrables
- Gestion de la communication relevant au projet avec les parties prenantes
- Organisation des comités de pilotage et de validation
- Organisation du comité d'audition

Lot A | Capitalisation sur les bonnes pratiques à retenir pour la création des contenus d'information

Etape 1 : Collecte d'information

(a) : Revue et analyse de la littérature et de l'existant : Il s'agit d'examiner les publications scientifiques existantes autour du besoin d'information sur les aides techniques chez les professionnels préconisateurs (ergothérapeutes) ainsi que sur les modèles généraux de prescription et de mise à disposition des aides techniques. Cette revue de littérature permettra :

- De lister les modèles et bonnes pratiques existants autour de la préconisation des aides techniques pertinents pour le projet
- D'alimenter la création du questionnaire d'enquête "professionnels"

(b) : Enquête nationale en ligne : Il s'agit de collecter auprès d'au moins 330 ergothérapeutes (3% des pratiquants) d'une part, des données sur leur pratique de préconisation des aides techniques et leurs attentes sur la thématique de l'information sur ces outils et d'autre part sur des difficultés propres à des familles d'aides techniques en s'appuyant sur celles jugées prioritaires par l'OMS et en tenant compte du contexte français.

L'enquête visera à couvrir de manière générale les dimensions citées ci-dessous, mais la structure finale de l'enquête tiendra compte de l'analyse de la littérature réalisée au préalable :

- *Niveau de connaissances :* Auto-évaluation des connaissances sur les AT tenant compte de leur(s) populations ciblée(s), de leur expérience directe ou indirecte avec les AT, évaluation du manque d'information sur des familles particulières ou sur les besoins spécifiques de certains publics, ...
- *Accès à l'information et formation :* niveau de formation AT reçue dans leur parcours de formation (initiale, continue, ponctuelle, au cours de leur pratique...), sources d'information utilisées, niveau de confiance dans ces sources d'information,
- *Méthodes et difficultés de préconisation :* fréquence de préconisation de certaines AT (par exemple sur la liste de produits prioritaires de l'OMS), évaluation du temps nécessaire et/ou de la complexité de préconisation, identification des blocages ou des erreurs de préconisation par manque d'information,
- *Stratégies de résolution des problèmes d'information :* identification des méthodes de vérification des informations jugées peu fiables, de procédures de collecte d'informations par des moyens alternatifs (ex : appels aux collègues), réorientation des personnes accompagnées,
- *Données socio-démographiques et décrivant la pratique professionnelle :* type d'établissement, population accompagnée, zone géographique, contexte organisationnel (équipe, réseau),

Aucune donnée sensible ne sera collectée lors de cette enquête. La conformité avec les procédures RGPD en vigueur sera vérifiée également. Le contenu précis de l'enquête sera élaboré au cours du projet et soumis au Comité lors du Copil pour validation avant diffusion.

Etape 2 : Analyse des résultats

- Analyse des données récoltées et proposition en conséquence d'une première série de recommandations à suivre pour la création des contenus, ainsi que d'exemples de gabarits pour le maquettage des contenus (voir étape 3).
- 2 experts "rapporteurs" extérieurs seront missionnés pour critiquer le travail effectué et amender les gabarits et les recommandations proposées.

Etape 3 : Conférence de consensus - experts

Une synthèse des données récoltées et analysées dans les étapes précédentes, ainsi que les premiers gabarits produits, seront présentées pour validation dans une réunion du groupe d'experts élargi (comité de validation). Ce groupe d'experts procédera au choix des éléments et des exemples de gabarits qui seront pris en référence pour la structuration des fiches d'information. Celui-ci amendera et validera également les recommandations pour la construction des contenus.

Les experts auront également la possibilité de proposer une nouvelle configuration de gabarit associant des éléments des différents modèles présentés. Cela comporte néanmoins un risque de complexité/difficulté. Les experts seront bien informés sur le besoin d'intégrer dans leurs choix la compatibilité des outils (contenus, gabarits) avec le cadre de la CIF claire, tel qu'il a été fait dans les autres projets InterCEN pour garder la possibilité de faire des liens entre les productions.

Etape 4 : Finalisation des bases scientifiques

La dernière étape de ce lot a pour objectif de faire une synthèse générale des résultats des étapes précédentes assurant une cohérence scientifique du projet tout en prenant compte l'avis des experts connaissant les spécificités et contraintes liées à la prescription des aides techniques dans le contexte national. A l'issue de cette étape les résultats attendus sont :

- La production d'un recueil de bonnes pratiques à respecter pour la suite.
- L'inclusion d'une checklist "réduite" des recommandations essentielles à suivre pour la conception et l'usage des futurs contenus.
- La proposition finale des recommandations pour la validation des contenus.

Lot B | Conception croisée d'un premier contenu et d'une méthodologie de conception V0, avec une approche basée sur l'expérience infoAT.

Etape 1 : Choix d'une famille cible et maquettage « a priori »

Il est proposé de démarrer le travail de création en choisissant de façon "opportuniste" une famille prioritaire d'AT, là où l'expertise du CEREMH est la plus pointue (aide à la mobilité) pour la conception d'un premier support qui subira potentiellement de nombreuses itérations. Le choix final reviendra au comité de pilotage. Pour aider les experts à se projeter, on créera ensuite un prototype de maquette adaptée à la famille d'aides techniques choisie, en tenant compte des bonnes pratiques déterminées sur le lot A. Cette maquette pourra évidemment être intégralement remaniée par les experts.

Etape 2 : Sélection de 4 à 6 experts par enquête et classement

Les experts seront sélectionnés selon un processus calqué sur l'initiative GATE :

1. constitution d'une liste d'experts V1 à partir de la littérature,
2. diffusion et élargissement de la liste par les ergothérapeutes touchés par l'enquête (cf lot A),
3. nouvelle diffusion de la liste et demande de classement et commentaire sur ces experts pour les classer dans un ordre de priorité

4. Prise de contact et intégration des 4 à 6 experts en tête de liste.

Etape 3 : Consultation des experts identifiés pour recueillir l'information à inclure lors d'une série d'entretiens

1. Recueil d'un "avis expert" libre sur la proposition de gabarit qui peut conduire à le réviser très rapidement après les entretiens.
2. Collecte des informations spécifiques demandées par le gabarit. Dans le cas où les experts ne les auraient pas citées spontanément, l'ensemble des sources d'informations devra être précisées avec leur nature (revue scientifique, thèse, étude de cas, ...).
3. Travail de finalisation par le CEREMH pour affiner le contenu et les sources spécifiées par l'expert.

Etape 4 : Création d'un prototype complet

Création d'une première version de contenu. Il s'agira d'un fichier en images fixes si le choix final de support est la vidéo ou d'un document de type "power point" si le choix se porte sur un site web, ...)

1. Création de la maquette par l'équipe CEREMH
2. Validation/révision par les experts consultés précédemment en étape 4

Etape 5 : Co-conception itérative avec 6 ergothérapeutes

Tests itératifs du contenu avec 6 ergothérapeutes identifiés durant l'enquête. Nous ferons en sorte d'avoir à part égale des ergothérapeutes ayant un niveau de connaissance avancé et un niveau de connaissance faible sur la famille d'aides techniques traitée. Ces tests seront réalisés lors d'un focus group ou par retour écrit/téléphonique selon la préférence et les disponibilités des professionnels. L'objectif de cette étape n'est pas l'évaluation finale de l'outil mais la mise en oeuvre du processus de co-conception, ainsi l'obtention d'un retour qualitatif sera privilégié par rapport au quantitatif.

1. Test en focus group ou par retours écrits/téléphoniques
2. Révision du gabarit et de la maquette et retest, à répéter autant de fois qu'il sera nécessaire selon l'avis de l'équipe CEREMH et des experts sollicités dans l'étape 4.
3. Création du contenu final par l'équipe CEREMH en tenant compte de l'ensemble des retours

Etape 6 : Evaluation finale auprès de 30 ergothérapeutes

Conduite d'une évaluation quantitative finale en ligne auprès d'au moins 30 ergothérapeutes choisis aléatoirement parmi ceux qui auront répondu à l'enquête et qui nous auront autorisé à les solliciter. Le contenu sera mis à disposition pour analyse puis une évaluation formelle à l'aide d'un questionnaire sera faite. Le questionnaire comprendra des questions qualitatives pour nous permettre de faire évoluer les outils et faciliter la formalisation de la méthodologie V0. Nous utiliserons 4 indicateurs classiques d'évaluation : compréhension, utilisabilité perçue, satisfaction et plus-value perçue par rapport à l'existant. Ces dimensions seront évaluées à l'aide d'une échelle ad-hoc construite pour le projet. Le seuil de validation sera défini à 80 % sur chaque échelle.

1. Construction du questionnaire, qui pourra être en partie réutilisé pour les contenus suivants
2. Diffusion du contenu et du questionnaire auprès de 30 ergothérapeutes
3. Analyse des retours

Etape 7 : Formalisation d'une méthodologie V0

On décrira de manière complète la méthodologie V0 à partir de l'expérience acquise, afin de pouvoir la réappliquer plus rapidement et efficacement dans le lot suivant, sur une nouvelle famille.

1. Formalisation du processus complet
2. Création de gabarits « à trous » pour les contenus à produire (ex : maquette de fiche d'information, storyboard vidéo, questionnaire de test...)
3. Soumission au comité de validation pour commentaires et aménagements

Lot C | Conception croisée d'un nouveau contenu porté par le CEREMH avec élaboration de la méthodologie V1.

Etape 1 : Choix d'une famille d'aides techniques

Le choix sera fait selon les attentes remontées par l'enquête et validé par le comité de pilotage. On veillera à rester dans le domaine de compétence du CEREMH tout en s'éloignant suffisamment du domaine précédemment traité, afin de mettre la méthodologie à l'épreuve.

Etape 2 : Test de la méthode formalisée pour créer un nouveau contenu

Répétition des étapes décrites dans le lot B en utilisant la même méthode de sélection des experts avec deux objectifs principaux :

- objectif 1 : tester la "portabilité" de la méthode vers une autre famille d'aide technique.
- objectif 2 : réduire le nombre d'itérations sur la maquette et la version finale par rapport à la conception du 1er contenu.

Etape 3 : Formalisation de la méthodologie V1

Formalisation complète de la méthodologie de manière à ce que celle-ci puisse être mise en œuvre par la suite sur trois nouveaux contenus avec les partenaires du projet, notamment en InterCEN.

Lot D | Création de 3 contenus suivant la méthode V1 en collaboration avec d'autres porteurs

Etape 1 : Choix de trois familles d'aides techniques

Le choix sera fait selon les attentes remontées par l'enquête et validé par le comité de pilotage, en prenant en compte l'expertise des 3 porteurs (CEN STIMCO, CENTICH, porteur hors InterCEN).

Etape 2 : Test de la méthode V1 pour créer trois nouveaux contenus

Répétition des étapes décrites dans le lot B en utilisant une méthode plus rapide de sélection des experts : ils seront choisis directement par le porteur (cf méthode 2 décrite en partie 1)

- objectif 1 : tester la méthode sur des champs plus éloignés de l'expertise CEREMH
- objectif 2 : construire une démarche de travail collaboratif (répartition précise des tâches entre le porteur et le CEREMH, modes de communication et validation...)
- objectif 3 : comparer les résultats d'évaluation, notamment le niveau de confiance des ergothérapeutes interrogés en fonction du choix de la méthode de sélection des experts (ex : le choix des experts est-il plus critiqué dans un cas que dans l'autre ?)

Etape 3 : Formalisation de la méthodologie VF

Formalisation complète de la méthodologie finale, incluant :

- l'ensemble des adaptations et optimisations identifiées précédemment
- une première estimation des coûts et délais de production d'un support d'information
- des recommandations pour son application future au-delà du projet

Lot E | Diffusion des contenus

Etape 1 : création d'un site dédié

Présentation du projet, de la méthode, et accès aux supports d'information produits, à travers un site internet dédié (ex : ergoat.ceremh.org)

Etape 2 : Diffusion

Diffusion à travers les réseaux de la CNSA (extranet, site web), et du groupement InterCEN, ainsi que via les partenaires du projet (ANFE, CRNT, CICAT, CIRRI, etc.)

Lot F | Expérimentation

L'objectif de ce lot est de mener une évaluation in vivo des contenus avec test en vie réelle par les structures telles que les CICAT et MDPH. La mesure finale du succès du projet sera basée sur cette expérimentation. Nous établirons le protocole d'évaluation définitif au cours du projet car celui-ci devra être co-construit avec les territoires impliqués, mais nous pouvons déjà en présenter les grandes lignes.

Etape 1 : Ciblage des territoires et des établissements

On ciblera 3 territoires présentant des configurations géographiques variées. Terrains pressentis : Paris, Yvelines et l'Hérault. On ciblera ensuite au sein de ces territoires au moins deux établissements comptant une équipe de préconisateurs, qui seront impliqués dans l'expérimentation.

Etape 2 : Diffusion et formation

Diffusion spécifique avec organisation de séminaires sur site ou en téléconférence pour les établissements identifiés, avec formation à l'usage des contenus et explication sur leur mode de conception pour rassurer les professionnels.

Etape 3 : Collecte des données

Suivi sur 3 mois avec remontées d'information par les préconisateurs sur :

- Nombre et nature des accompagnements dans lesquels les contenus auraient pu être utiles (on aura ainsi une idée du taux de couverture des 5 contenus déjà produits)
- Taux d'usage effectif de ces contenus (nombre de cas où les contenus ont effectivement été utilisés/nombre de cas "éligibles").
- Taux de satisfaction et plus-value perçue des contenus par rapport à l'existant lors de leurs utilisations en situation réelle
- Retours d'usage qualitatifs et préconisations d'amélioration

Etape 4 : Analyse des données et finalisation

Les résultats de l'expérimentation seront analysés et comparés aux données issues de la littérature scientifique pour mesurer le succès du projet. Nous visons notamment un taux de satisfaction et une fréquence de plus-value perçue supérieurs à 80%. Les résultats de ces travaux feront l'objet d'une communication scientifique internationale.

Partie 3 : Les résultats

3-1 Veille sur les sources d'information :

Nous avons tout d'abord débuté par un travail de veille sur les bases de connaissances disponibles liées aux Aides Techniques en France, en Europe et à l'international.

L'objectif était de recenser les différentes sources où il est possible de trouver des informations au sujet des aides techniques à destination des ergothérapeutes mais aussi des personnes qui sont en situation de handicap et de leurs aidants. Pour trouver des contenus d'information nous avons réalisé nos recherches directement depuis le navigateur mais aussi avec « Feedly » qui est un outil destiné à la veille. Les mots clés principaux que nous avons utilisés sont les suivants : « aide technique », « assistive technology », « tecnología de asistencia », « ergothérapeute & préconisation », « ergothérapeute », « occupational therapist ».

Nous avons mutualisé notre travail avec le CEN Stimco afin de partager les informations obtenues de part et d'autre mais aussi de présenter les actions qui ont été menées et les nouvelles actions identifiées.

Nous avons identifié :

- les bases de données qui recensent les aides techniques. Ont été considérées comme bases de données les lieux où l'on retrouve de l'information uniquement au sujet des aides techniques. La recherche s'y fait par types d'AT, code ISO,... . Nous avons trouvé des bases de données dans 14 pays différents (France, États-Unis, Royaume-Uni,...)
- les sites internet qui fournissent des contenus d'information divers en plus d'informations sur les aides techniques
- les guides qui sont des ouvrages qui accompagnent les personnes à la recherche d'informations dans un domaine précis ou une famille spécifique. Peu de guides ont été trouvés (6 au total).
- les blogs qui sont comparables à des journaux en ligne dans lesquels sont publiés des posts pouvant contenir du texte, des vidéos ou encore des photos.

3-2 Enquête nationale :

Le but de cette enquête nationale est de collecter auprès de 3% des ergothérapeutes (env. 410 personnes) d'une part, des données relatives à leur pratique de préconisation des aides techniques (AT) et leurs attentes en termes d'information sur ces outils ; d'autre part sur des difficultés propres à des familles d'aides techniques.

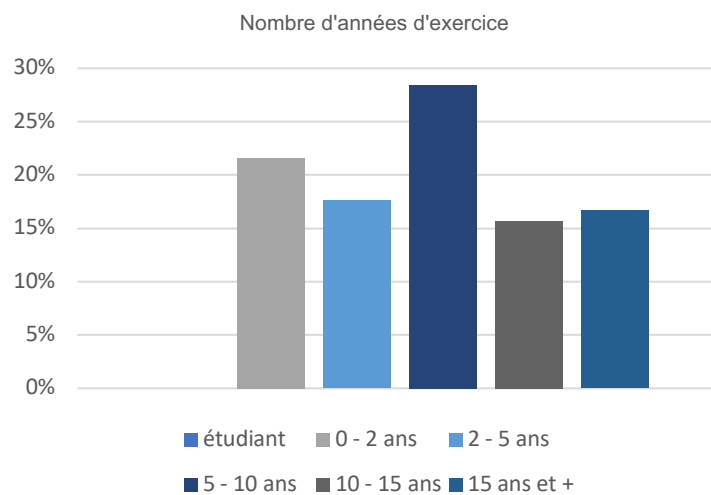
L'enquête vise à couvrir de manière générale les dimensions citées ci-dessous:

- Données sociodémographiques décrivant la pratique professionnelle : type d'établissement, population accompagnée, zone géographique, contexte organisationnel (équipe, réseau)
- Niveau de connaissances : Auto-évaluation des connaissances sur les AT tenant compte de leur(s) populations ciblée(s), de leur expérience directe ou indirecte avec les AT, évaluation du manque d'information sur des familles particulières ou sur les besoins spécifiques de certains publics, ... Accès à l'information et formation : niveau de formation AT reçue dans leur parcours de formation (initiale, continue, ponctuelle, au cours de leur pratique...), sources d'information utilisées, niveau de confiance dans ces sources d'information
- Méthodes et difficultés de préconisation : fréquence de préconisation de certaines AT (par exemple sur la liste de produits prioritaires de l'OMS), évaluation du temps nécessaire et/ou de la complexité de préconisation, identification des blocages ou des erreurs de préconisation par manque d'information

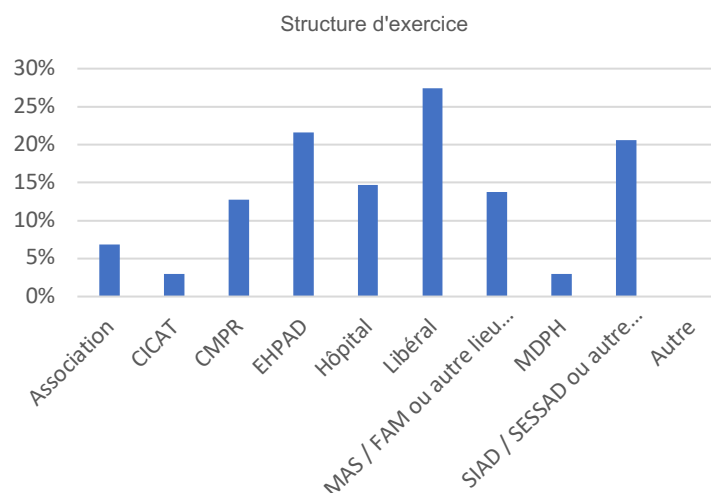
- Stratégies de résolution des problèmes d'information : identification des méthodes de vérification des informations jugées peu fiables, de procédures de collecte d'informations par des moyens alternatifs (ex : appels aux collègues), réorientation des personnes accompagnées

Voici le partage des données les plus importantes de l'enquête sur un nombre de 454 participants :

- L'ensemble des participants est en exercice ; de ce fait nous ne retrouvons aucun étudiant parmi eux. 28% des participants exercent depuis 5 à 10 ans, 22% entre 0 à 2 ans et 18% entre 2 et 5 ans .

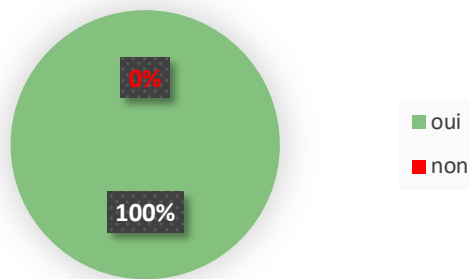


- Plus d'un quart des participants exercent dans le privé en libéral. Ils représentent 27% des répondants. Les CICAT et les MDPH sont le moins représentés avec 3% des réponses.



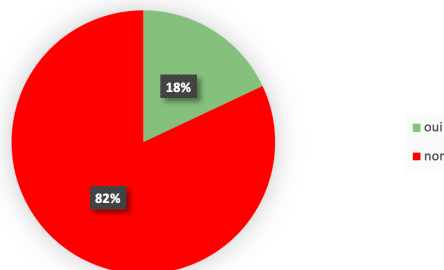
- L'ensemble des répondants préconisent des aides techniques.

Préconisation d'AT



- Seulement 18% des participants disent avoir participé à des formations en lien avec la préconisation d'aide technique

Participation à des formations



Pour ce qui ont participé à des formations, voici la liste des formations suivies :

- Aménagement poste de conduite,
- Domotique à destination des personnes dépendantes, et bientôt aide technique de nouvelles technologies,
- Formation dans le cursus,
- Aménagement poste de travail CNSA
- Communication, déplacements, domotique
- Les installations du sujet PC et polyhandicapé
- AT vie quotidienne et aménagement domicile
- Webinaire
- Journée de l'ergothérapie

- Dans la recherche des familles d'aides techniques avec lesquelles ils ont le plus de familiarité :

Les familles avec lesquelles les participants sont les plus familiers :

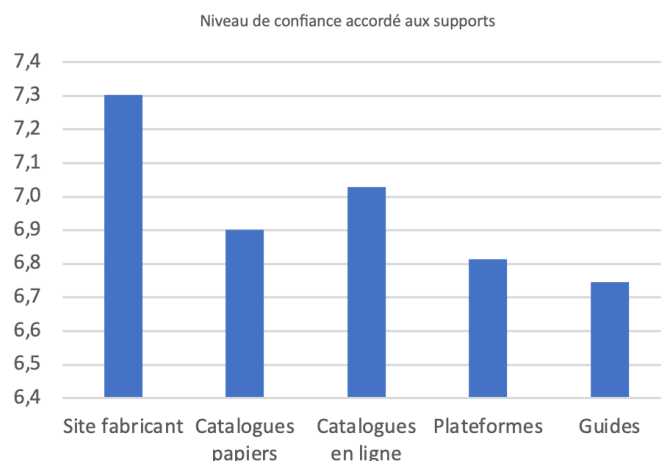
- 09 : soins et protections personnelles.
- 15 : activités domestiques.
- 12 : mobilité personnelle.

Les familles avec lesquelles les participants sont le moins familier avec des scores inférieurs à 5 sur 10 sont :

- 04 : traitement médical individuel.
- 28 : activités professionnelles et à la participation à l'emploi.
- 27 : améliorer l'environnement, les outils et les machines.

- Niveau de confiance accordé au type de support :

Les sites fabricant avec une moyenne de 7,3/10 constituent le support auxquels les ergothérapeutes accordent le plus leur confiance. Les professionnels accordent également leur confiance aux catalogues en lignes qui obtiennent une moyenne de 7/10. Les catalogues papiers, plateformes et les guides obtiennent respectivement : 6,9 ; 6,8 et 6,7.



- Les familles d'aide techniques les plus ou moins préconisées sont en lien avec le lien de familiarité avec les familles d'aide technique précédemment traité avec :

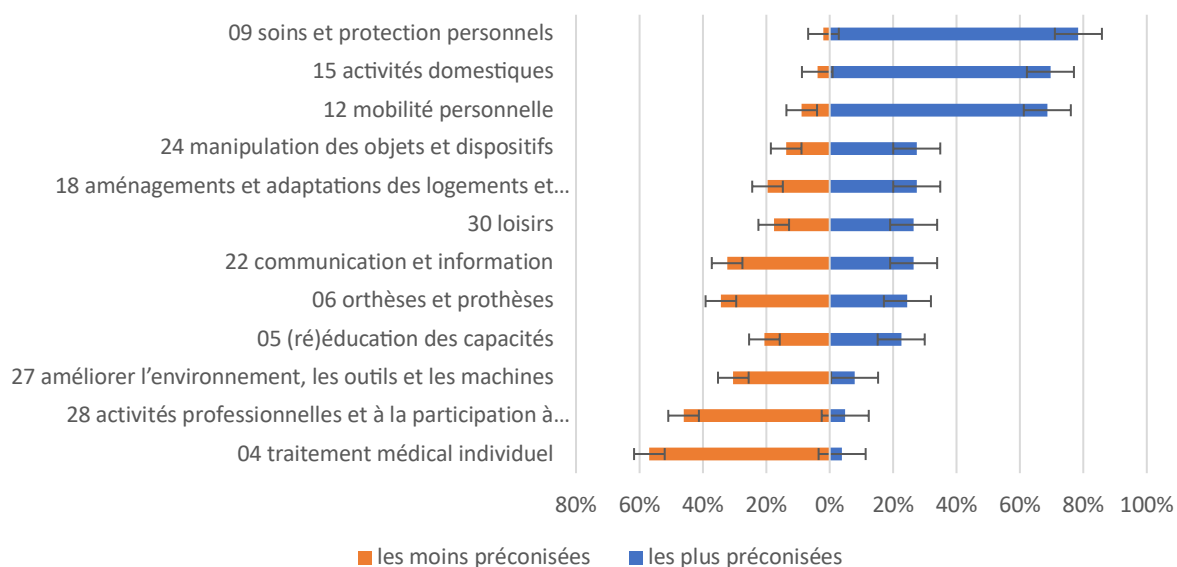
Les familles les moins préconisées :

- 09 ; soins et protection personnelle pour 78%,
- 15 ; activité domestiques pour 70%,
- 12 ; mobilité personnelle pour 12 %

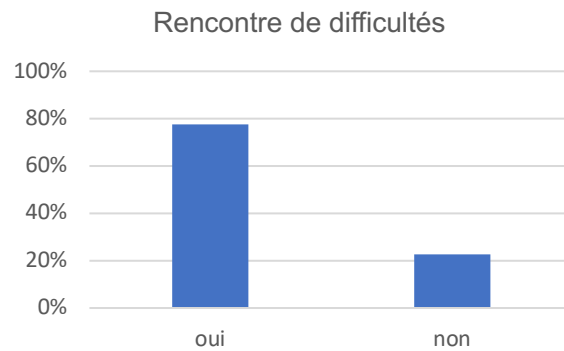
Les familles les moins préconisées :

- 04 ; traitement médical individuel pour 57%
- 28 ; activités professionnelles et à la participation pour 46%
- 06 ; orthèses et prothèses pour 34%

AT préconisées



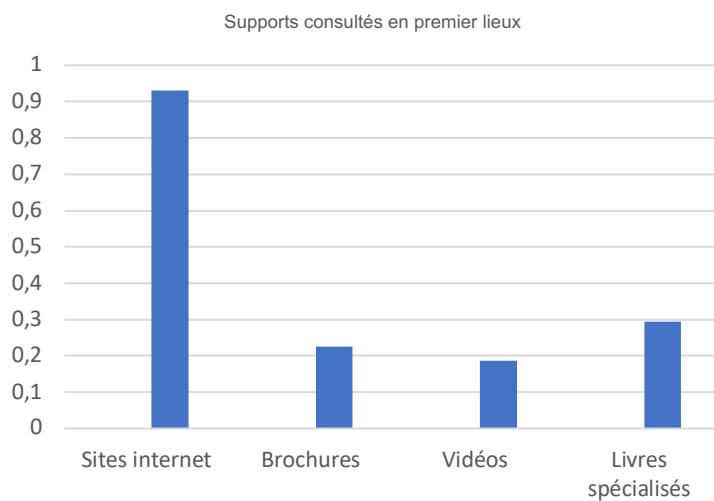
- 77% des répondants rencontrent des difficultés dans leur préconisation d'aide techniques ;



Les difficultés rencontrées sont les suivantes :

- Manque d'expertise pour 75 %
- Pas de possibilité d'essayer les aides techniques pour 85 %
- Manque de formation pour 42 %
- Difficulté pour trouver une information exhaustive pour 48 %
- Manque de temps pour 13 %

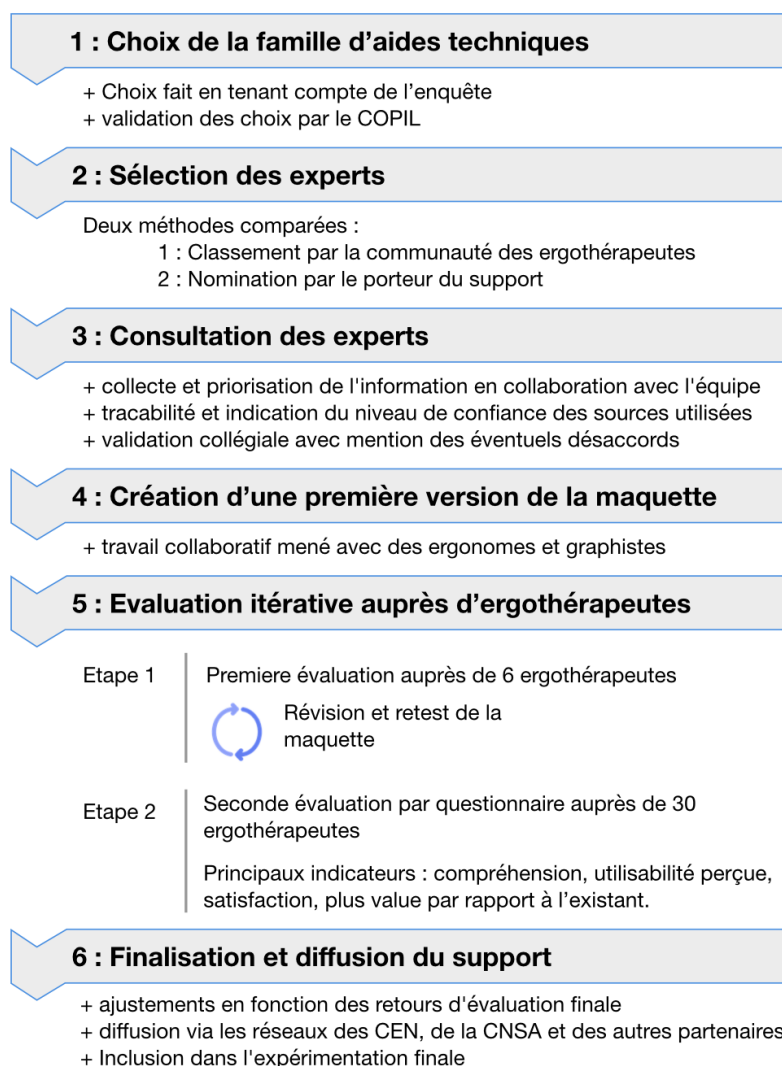
- 93% des participants privilégient internet pour la recherche d'information



Les résultats de l'enquête confirment la cohérence du projet, qui consiste à produire des supports techniques fiables. Ils répondent aux difficultés exprimées par les utilisateurs et démontrent que le format proposé est adapté à leurs besoins. Ainsi, ces résultats renforcent la pertinence du projet et sa capacité à fournir des solutions techniques de qualité de manière efficace.

3 - 3 Production des fiches en application de la méthode :

Pour rappel la méthode proposée comprenait initialement 6 étapes comme présenté ci-après :



Nous avons dans le cadre du projet créé successivement 4 supports d'information en application de la méthode.

Les 4 familles sont :

1. **Conduite automobile - Les aides à la direction** ; Fiche présentant l'ensemble des types d'assistance à la conduite permettant de mieux gérer la direction du véhicule.
2. **Fauteuil roulant manuel - Les aides à la propulsion** ; Fiche présentant les types d'aide techniques pouvant aider dans la propulsion du fauteuil roulant manuel. Ces aides sont aussi bien mécanique qu'électrique.
3. **Conduite automobile : les aides au freinage** ; Fiche présentant l'ensemble des types d'assistance à la conduite permettant de mieux gérer l'accélération et le freinage du véhicule.
4. **Compensation - le membre supérieur** ; Fiche présentant les types d'aide pouvant compenser la défaillance du membre supérieur.

Dans le cadre du projet, il était prévu d'éditer une cinquième fiche afin d'appliquer la méthode à un cas supplémentaire. Malheureusement, nous n'avons pas pu le faire faute d'avoir trouvé un ou plusieurs experts disponibles pour contribuer. Dans l'élaboration de ce support, nous étions accompagnés par le CEN Stimco. Le sujet de cette fiche devait porter sur le tracking des personnes démentes.

Pour chacune de ces fiches nous avons pu avoir la participation de plusieurs experts :

1 – Aide à la direction	Anne claire d'Apolito – Docteur PHP R. Poincaré Marchand Charles Henry – ACA Hervé Descamps – Moniteur auto-école Antoine vernier – Moniteur auto-école CEREMH Savinien Leborgne – Ergothérapeute CEREMH
2 – Aide à la propulsion	François Routhier. – Professeur au CIRRIIS Charles Fattal – MPR à USSAP Savinien Leborgne – Ergothérapeute CEREMH
3 – Aide au freinage	Hervé Descamps – Moniteur auto-école Antoine vernier – Moniteur auto-école CEREMH Savinien Leborgne – Ergothérapeute CEREMH
4 – Compensation du membre sup	Gwen Grevelinger – Ergothérapeute ErgoDiffusion Charles Fattal – MPR USSAP

La recherche d'experts s'est avérée complexe. Nous avons tenté de sortir du réseau CEREMH, mais il était souvent difficile d'obtenir un contact direct, et lorsque nous y parvenions, les experts n'avaient pas le temps de s'investir dans le projet.

De plus, la compensation financière proposée ne convenait pas. Dans de nombreux cas, les experts n'avaient pas de système de facturation adapté, car l'activité demandée était en dehors de leur activité habituelle.

Face à cette difficulté, nous avons dû adapter la méthode pour intégrer le type d'expert pouvant participer au projet. À l'origine, nous souhaitions éviter les experts ayant un intérêt commercial dans le domaine traité. Cependant, en observant la réalité du terrain, nous avons constaté que ces profils étaient souvent des experts ayant été intégrés dans un réseau industriel en raison de leur expertise antérieure.

Ainsi, dès le début du projet, nous avons pris la décision d'adapter notre méthode, notamment en tenant compte des résultats de l'enquête nationale menée auprès des ergothérapeutes. Cette enquête a révélé que les ergothérapeutes accordent une réelle confiance aux informations transmises par les industriels ou les revendeurs.

En ajustant notre méthode en fonction de ces résultats, nous avons cherché à tirer parti de cette confiance existante entre les ergothérapeutes et les acteurs de l'industrie, afin d'assurer une diffusion optimale des informations techniques nécessaires dans les supports produits.

La contribution des experts dans la production des supports :

La méthode initiale que nous avons proposée accordait une autonomie totale aux experts dans la production des supports. Chaque expert était chargé d'apporter son propre contenu et les éléments qu'il jugeait importants, ce qui nécessitait un véritable travail de réflexion et de production de leur part.

Cependant, en raison des difficultés rencontrées pour identifier et intégrer les experts au projet, la charge de travail demandée aux experts pour produire le contenu du support était trop importante.

C'est pourquoi nous avons également fait évoluer notre méthode à cet égard. Nous avons jugé essentiel que le porteur du support possède un niveau de connaissance avancé sur le sujet traité, lui permettant de produire une première version de la fiche avec les rubriques et les aides techniques qu'il jugeait importantes.

À ce stade, l'expert peut ensuite compléter et corriger cette fiche. Ce travail préliminaire permet au porteur du support d'identifier les différentes familles d'aides techniques pour lesquelles l'expert pourra apporter ses connaissances, que ce soit sur l'ensemble ou une partie de ces familles. Par exemple, un expert en aides à la propulsion motorisées ne sera peut-être pas spécialiste des aides à la propulsion mécanique.

Dans tous les cas pour chacune des contributions il a été validé de produire un support d'information découpé en quatre rubriques :

- Les aides techniques ; qui présente l'ensemble des types d'aide technique disponibilité pour la famille, une description et les points des préconisations notamment avec le « Mot de l'Ergo ».
- Réglementation : qui présente les points de réglementations qui régissent l'utilisation de l'aide technique.
- Homologation : qui présente les homologations auxquelles doivent répondre tout ou partie des aides techniques concernées.
- Les experts : qui présente les experts ayant participé à l'élaboration du support et l'accès à leur déclaration de conflit d'intérêt.

L'évaluation auprès des ergothérapeutes :

Dans le cadre du projet nous avons impliqué l'utilisateur final dans le processus de conception. Pour chacun des supports nous les avons soumis à des groupes d'ergothérapeute.

Un premier groupe de six ergothérapeutes en entretien individuel pour recueillir leur avis sur la fiche et proposer des améliorations sur les supports. Pour ensuite initier une seconde vague avec un objectif de retour de 30 ergothérapeutes et cette fois par réponse à un questionnaire posté en ligne.

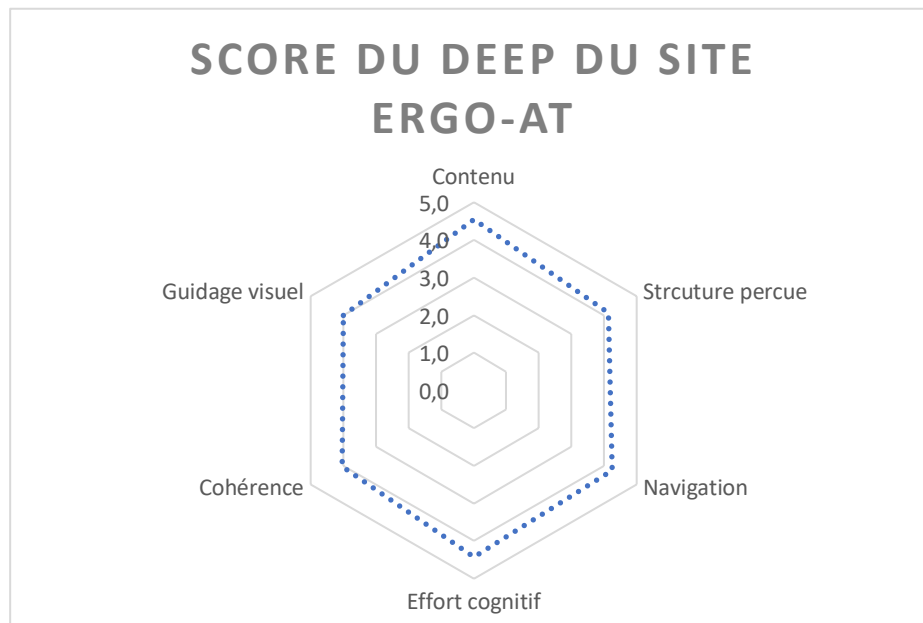
Dans le cadre du premier support nous avons intégré un questionnaire supplémentaire pour évaluer l'utilisabilité du site internet qui doit recevoir et mettre à disposition les supports d'informations.

Pour cela nous avons mis en place un questionnaire DEEP (Design-oriented Evaluation of Perceived Usability) pour lequel nous avons 36 participations.

Le DEEP est une méthode spécifique pour évaluer un site internet élaborée par Yang, Lindier et Bolchini en 2021. Elle se définit par un questionnaire se concentre sur l'expérience utilisateur, en prenant en compte les aspects esthétiques, fonctionnels et interactifs du produit. Cette approche permet d'identifier les points forts et les points faibles du design en termes de convivialité perçue, offrant ainsi des pistes d'amélioration concrètes.

Le score se fait sur une note de 1 à 5 sur 6 critères qui sont :

- Le contenu,
- La structure du site internet
- La navigation,
- Effort cognitif perçue pour son utilisation
- La cohérence globale du site
- Le guidage visuel sur le site



Les résultats montrent une bonne performance du site sur l'ensemble des critères qui nous conforte à l'idée qu'un tel site pourra être utilisé et bien s'intégrer dans l'activité des ergothérapeutes. Nous le verrons notamment avec l'expérimentation de la plateforme et d'utilisation des supports avec les CICAT.

Pour l'évaluation de la fiche au regard des critères et exigences fixées nous avons élaboré un questionnaire en ligne auquel doivent répondre les ergothérapeutes pour un support donnée. Sur ce point nous avons eu beaucoup de mal à avoir des retours d'ergothérapeutes.

Ce questionnaire a été administré aux ergothérapeutes qu'à partir de la seconde fiche. En effet les retours positifs sur les entretiens individuel avec les six ergos et l'avancement du projet nous avons décidé de l'administrer qu'à partir de la seconde fiche qui reflèterait plus le support au format final et pour se laisser le temps de l'aboutir.

A l'écriture de ce rapport nous n'avons qu'un seul retour sur la fiche aide au freinage, et quatre pour la fiche aide à la propulsion. Le questionnaire étant générique nous décidons de vous présenter les résultats groupés sur ces deux supports. Voici le détail des réponses :

1 : Comment pensez-vous que Ergo AT va vous aider ?

- Dans le choix de des aides techniques
- nouvelles habitudes de recherches sur les produits, complémentaires à garches ???
- en m'apportant des conseils concrets et pratiques, des précisions ou des liens sur le matériel spécifique, le coût, le financement pour guider ma pratique en ergothérapie afin de mieux répondre aux besoins des personnes qui me sollicitent

2 : Comment pourrait s'intégrer Ergo AT dans votre pratique ?

- Au début du processus, on peut voir avec le patient un récapitulatif des AT qui peuvent lui être proposées
- Pour une recherche de matériel lors d'un accompagnement dans projet MDPH
- La possibilité de donner aux personnes que j'accompagne les liens vers le site et les fiches pratiques par exemple

3 : Quel est le point fort de Ergo AT et pourquoi ?

- Simple, concis, facilement accessible
- Veille professionnelle, déjà un tri pour nous libéraux
- Des informations centralisées sur un même lieu et la présentation rapide / simple des dispositifs

4 : Qui selon vous utiliserait ce produit ?

- Ergo et patient et sa famille
- Famille et ergo
- Les ergothérapeutes mais aussi les particuliers

5 : Que pensez-vous de Ergo AT de manière générale ?

- Très bonne initiative, mais il manque beaucoup d'informations (exemple : la durée d'autonomie moyenne, une fourchette de prix si pas remboursé etc ...)
- Synthétique
- Une démarche très intéressante pour faciliter notre pratique en tant qu'ergothérapeute

6 : Sélectionnez la proposition la plus appropriée pour chacun des items :

Intitulé des réponses	Tout à fait d'accord	D'accord	Plutôt d'accord	Indifférent	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
Ergo AT rempli mes attentes		33.33 %	66.67 %				
Ergo AT est une nouvelle fonctionnalité		33.33 %	33.33 %		33.33 %		
Les informations présentées sont fiables	33.33 %	33.33 %	33.33 %				
Ergo AT s'intègre dans mon travail	33.33 %	66.67 %					
J'ai confiance dans les éléments présentés	33.33 %	33.33 %	33.33 %				
J'ai apprécié l'expérience		66.67 %	33.33 %				
J'ai rencontré des difficultés lors de la navigation						66.67 %	33.33 %
Toutes les fonctionnalités attendues sont présentes			33.33 %		33.33 %	33.33 %	
Certains éléments sont en trop					33.33 %	33.33 %	33.33 %
Un apprentissage de l'utilisation du support est nécessaire					66.67 %	33.33 %	
Le format web pour ce type de support me convient	33.33 %	66.67 %					

A la lecture de ces quelques résultats, les retours sont positifs et les verbatims déposés laisse penser à une utilité perçue de ce type de support et pouvant s'intégrer aux pratiques des ergothérapeutes.

Il est maintenant nécessaire de continuer à pousser la communication pour obtenir un nombre de retour plus conséquents pour valider l'intérêt des supports auprès des ergothérapeutes au regard des critères exposés à savoir, la pertinence des informations et la fiabilité perçue à la lecture du support.

A l'écriture du rapport la fiche 4 sur la compensation du membre supérieur n'était pas encore suffisamment aboutit pour être diffusée et évaluée par les ergothérapeutes.

3 – 4 Evaluation auprès des CICAT :

Dans le cadre de notre projet, nous avons prévu de mener une expérimentation sur trois territoires en sollicitant les ergothérapeutes des CICAT et des MDPH.

Les ergothérapeutes seront formés à l'utilisation des supports d'informations que nous avons produits. Nous avons prévu de mener cette expérimentation sur une période de trois mois afin de leur laisser le temps de s'approprier les supports et de multiplier les cas d'utilisation.

Les principaux critères que nous souhaitons évaluer étaient les suivants :

- Le taux d'utilisation des fiches et les cas dans lesquels un support aurait pu être utile.
- Le niveau de satisfaction des ergothérapeutes.
- La fiabilité perçue des supports.
- La valeur ajoutée perçue par rapport à ce qui existe déjà.
- Le degré d'intégration des supports dans la pratique des ergothérapeutes.

Nous nous sommes fixé un seuil de réussite de 80% pour l'ensemble de ces critères. Les résultats obtenus lors de cette expérimentation nous permettront d'ajuster les supports, d'apporter des compléments et de prendre en compte les points d'attention dans la méthode que nous élaborons.

Au moment de la rédaction de ce rapport, cette démarche est en cours d'initiation. Nous avons entamé les prises de contact avec les CICAT et partagé la première fiche. Cependant, disposer d'une seule fiche ne permettait pas une évaluation adéquate de l'outil.

Dans la perspective que nous souhaitons donner à ce projet, nous prévoyons de poursuivre cette démarche d'évaluation au-delà du cadre de la convention actuelle. Notre objectif est d'aboutir à une évaluation finale approfondie du projet et de mesurer son intégration dans une activité de terrain.

3 – 5 Présentation du site internet :

Pour le partage et la diffusion des fiches nous avons mis en place une espace sur notre site internet disponible à l'adresse suivante : <https://www.ceremh.org/Ceremh-lab-ErgoAT.html>



A partir de ce site internet l'utilisateur va pouvoir :

- Consulter les supports d'information
- En télécharger une fiche synthèse au format PDF
- Consulter les experts qui ont participé à l'élaboration du support
- Mais surtout consulter la méthodologie mise en place et faire la demande d'accès à la documentation complète de la méthode pour l'utiliser à son tour.

Ergo-AT

Pour vous aider dans la préconisation de vos aides techniques

Accès rapide aux fiches



Conduite

les aides à la direction du véhicule

© Création le 12 Mars 2021 | Dernière mise à jour : 2 Mai 2023

TÉLÉCHARGER LA FICHE

LES AIDES TECHNIQUES

REGLEMENTATION

HOMOLOGATION

FINANCEMENT

EQUIPEMENTIERS

LES EXPERTS

Les aides techniques

La sur-assistance au volant



Avantages : elle réduit la force nécessaire à la manipulation du volant

Inconvénient : elle n'est pas réversible et empêche le volant de revenir tout seul en position droite, une manipulation supplémentaire est donc nécessaire (pas besoin de le mettre je pense vu qu'avec une boule c'est préférable)

Les codes : 40.01 - Direction avec une force maximale d'actionnement de ... N

Combinaisons possibles : boule / fourche au volant

Le mot de l'ergo ! La sur-assistance de direction permet à certains usagers de continuer à utiliser une voiture traditionnelle sans passer sur des systèmes électroniques. C'est un système particulièrement adapté aux myopathies, SEP, etc. mais également pour les tétras en combinaison avec une fourche.

Boule au volant :



Avantages : elle permet la manipulation du volant avec une seule main

Inconvénient : l'utilisation des clignotants et autres commandes secondaires peut nécessiter une adaptation supplémentaire

Les codes : 40.11

Combinaisons possibles : Sur-assistance de direction (code 40.01) – Les commandes secondaires peuvent se situer sur la boule (code 35.02 ou 35.03 ou 35.04 ou 35.05 selon les cas et combinaisons) – Boite de vitesse automatique (code 10.02)

Fourche au volant :



Avantages : elle permet la manipulation du volant avec une seule main. Elle peut être adaptée par exemple pour des personnes tétraplégique ayant une mobilité proximale suffisante pour tourner le volant

Inconvénient : l'utilisation des clignotants et autres commandes secondaires peut nécessiter une adaptation supplémentaire

Les codes : 40.11

Combinaisons possibles : sur-assistance de direction (code 40.01) – Commandes secondaires (code 35.02 ou 35.05)

Le mot de l'ergo ! La fourche au volant peut avoir plusieurs formes (bipode/tripode). Une évaluation du besoin et des capacités des personnes est nécessaire. On profitera de cette évaluation pour déterminer où positionner les

Page d'illustration d'un support

Conduite

les aides à la direction du véhicule

🕒 Création le 12 Mars 2021 | 🖋 Dernière mise à jour : 2 Mai 2023

TÉLÉCHARGER LA FICHE

🏠 LES AIDES TECHNIQUES

👤 REGLEMENTATION

🏠 HOMOLOGATION

👤 FINANCEMENT

👤 EQUIPEMENTIERS

👤 LES EXPERTS

Expert



D'apolito Anne-Claire

Docteur | PH à l'hôpital R. Poincaré | Pôle Neuro-locomoteur et handicaps

📄 FICHE EXPERT > | 📄 ATTESTATION D'INTÉRÊT >



Hervé Descamps

Moniteur auto-école spécialisé handicap | Indépendant

📄 FICHE EXPERT > | 📄 ATTESTATION D'INTÉRÊT >



Marchand Charles-Henri

Technico-commercial | A.C.A

📄 FICHE EXPERT > | 📄 ATTESTATION D'INTÉRÊT >



Savinien Leborgne

Ergothérapeute | CEREMH

📄 FICHE EXPERT > |



Antoine Vernier

Enseignant conduite | CEREMH

📄 FICHE EXPERT > |

Page d'illustration de la consultation des experts

Partie 4 : Bilan critique du projet

Le projet a mis en évidence et renforce la pertinence du besoin initial de développer des supports d'information destinés aux ergothérapeutes pour les aider dans leur prise de décision. La méthode proposée et évaluée dans le cadre du projet a donné des résultats très positifs.

Les supports d'information élaborés en utilisant cette méthode répondent spécifiquement aux besoins des ergothérapeutes. Ils fournissent des informations détaillées sur les aides techniques disponibles, les critères de sélection, les réglementations pertinentes et les contre-indications. Ces supports constituent une base solide pour les ergothérapeutes, leur permettant de prendre des décisions éclairées et de formuler des recommandations adaptées à leurs patients.

Par ailleurs, le projet a permis de mettre en lumière les pratiques des ergothérapeutes grâce à une enquête nationale, fournissant ainsi des données précieuses jusqu'alors inexistantes. Les résultats ont montré que les ergothérapeutes sont motivés par l'intérêt suscité par ce type de production et la méthode utilisée.

Cependant, tout au long des plus de 4 années du projet, nous avons été confrontés à diverses difficultés qui ont nécessité des ajustements. La gestion d'un projet de longue durée s'avère complexe, et nous avons sous-estimé le besoin d'animer et maintenir l'engagement des parties prenantes, ainsi que de prendre en compte de nouveaux besoins émergents. Pour les futurs projets, il sera important de prévoir une phase initiale de production et une étape intermédiaire pour permettre d'éventuelles réorientations en fonction des nouvelles attentes et sollicitations.

La difficulté majeure rencontrée a été la sollicitation des professionnels, qu'il s'agisse des experts ou des ergothérapeutes. Les experts identifiés étaient souvent débordés par leurs propres engagements, limitant ainsi leur disponibilité pour un projet externe. Les incitations financières prévues n'ont eu que peu d'effet, car ces experts ne disposent pas des structures leur permettant de facturer de telles interventions. La publication scientifique aurait pu constituer un moyen supplémentaire de mobiliser davantage les ressources expertes. Il aurait également été judicieux de rechercher des intérêts spécifiques pour les experts afin de les fidéliser dès la phase de rédaction du projet et de démontrer aux parties prenantes les avantages de leur participation.

La crise sanitaire a également compliqué les choses en perturbant le fonctionnement de nos structures respectives. Nous avons dû réorganiser nos activités avec de nombreuses incertitudes, tant pour le CEREMH que pour les autres parties prenantes. Les activités internes ont pris le pas sur les activités externes, ce qui a limité la disponibilité de chacun.

Par conséquent, nous n'avons pas réussi à atteindre l'objectif de 6 experts pour chaque fiche, et nous avons même réduit le nombre de supports produits au cours du projet en raison du manque de temps et de la difficulté à trouver des experts disponibles. Bien que nous ayons entamé une fiche en collaboration avec le CEN Stimco sur les dispositifs de suivi et de prévention des fugues, nous n'avons pas réussi à trouver des experts disponibles pour.

La disponibilité des professionnels a également été un défi lorsqu'il était nécessaire de solliciter les ergothérapeutes pour l'évaluation des fiches. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à obtenir un nombre suffisant de répondants dans les délais impartis pour le projet, ce qui a également entraîné le report de l'évaluation auprès des CICAT et MDPH. Cependant, ces deux aspects restent des perspectives importantes dans la suite du projet, car nous souhaitons aller jusqu'au bout de ces évaluations afin de valoriser davantage notre méthode.

Il est indéniable que le sujet traité suscite un vif intérêt et répond à un réel besoin, ce qui confirme la nécessité d'un support adapté permettant d'obtenir une information fiable, claire et rapide.

Partie 5 : Suite à donner

Edition et diffusion de la méthode :

Dans le but de promouvoir et de diffuser la méthode utilisée, nous avons pris la décision de la rendre accessible sur demande, permettant ainsi d'identifier les utilisateurs intéressés et donc de maintenir l'échange pour avoir des retours sur son utilisation.

De plus, nous avons choisi de la rendre disponible sous licence Creative Commons, ce qui signifie que les utilisateurs pourront bénéficier d'une utilisation plus flexible et d'une plus grande accessibilité. Cette approche vise à encourager la participation et la collaboration, tout en favorisant la libre circulation des connaissances et des idées. En offrant la méthode dans un format ouvert, nous espérons stimuler l'adoption et l'application de celle-ci par un large éventail de personnes et d'organisations intéressées.

Partage des supports d'information sur notre site internet :

Nous avons mis à disposition sur notre site internet l'intégralité des supports édités au cours du projet. Ils sont disponibles à l'url suivante : <https://www.ceremh.org/Ceremh-lab-ErgoAT.html>.

Campagne d'évaluation des supports et suivi d'utilisation :

Comme exposé nous souhaitons continuer la phase d'évaluation au-delà du projet. Nous allons donc continuer à suivre l'utilisation des supports avec les CICAT et les ergothérapeutes qui sont impliqués dans l'utilisation des supports afin de continuer à récupérer leur avis et compléter d'un type d'information si des manques sont identifiés et d'améliorer la méthode.

Continuer sur notre domaine d'expertise :

Devant les difficultés nous allons continuer à utiliser la méthode sur notre domaine d'expertise en optimisant et complétant la méthode élaborée. Nous resterons bien sûr à l'écoute de tout acteur qui souhaiterait utiliser et développer la méthode proposée. Nous ferons bien sûr des communications sur nos réseaux pour en faire la promotion.

Les ergothérapeutes veulent des références de produits :

Devant les demandes multiples des ergothérapeutes d'aller plus loin en donnant des références précises d'aide techniques, leur fabricant et revendeurs, nous avons initié en 2022 en accord avec la Famille Mandart de reprendre l'édition, la mise à jour et la diffusion du guide « Conduite et Handicap ». Lien d'accès à l'espace : <https://www.ceremh.org/guideMandart-automobile-handicap.html>. Les supports d'information sur cette thématique pourront alors faire des liens vers cette espace.

Livrable

Méthode pour l'édition d'une fiche support d'information sur une famille d'aide technique à destination des ergothérapeutes

Méthode pour l'édition d'une fiche support d'information sur une famille d'aide technique à destination des ergothérapeutes

Version 1.0 de Mars 2023



CEREMH

10-12 Avenue de l'Europe, 78140 Vélizy-Villacoublay

www.ceremh.org

contact@ceremh.org

La méthode présentée est issue du projet Ergo AT réalisé en collaboration avec la CNSA, l'ANFE, le Cirris et le CEN Stimco, et vise à soutenir les ergothérapeutes dans la recommandation d'aides techniques (AT).

L'objectif du CEREMH à travers Ergo AT était de développer et d'évaluer une méthodologie reproductible pour la création de supports d'information et d'aide à la recommandation concernant une famille spécifique d'AT, en se basant sur les besoins spécifiques des ergothérapeutes.

La méthode proposée se compose de 8 étapes dont une étude facultative

La méthode est sous licence créative commons – Attribution – NonCommercial-ShareAlike



LA METHODE

Étape 1 : Choix de la famille d'aide technique

La première étape consiste à sélectionner la famille d'aides techniques qui sera abordée dans la fiche. Cela permettra de déterminer l'approche de la fiche et les aides techniques qui seront incluses. De plus, cela permettra de définir les aspects techniques qui seront traités, y compris la réglementation et les ressources nécessaires pour créer la fiche.

Lors de l'élaboration d'une fiche, il est essentiel d'aborder tous ces aspects, notamment la description des aides techniques, les critères à prendre en compte pour leur recommandation, les aspects réglementaires liés à leur utilisation et les contre-indications éventuelles.

Il est également important d'avoir une connaissance minimale du sujet traité afin de pouvoir proposer une première version (brouillon) aux experts.

Étape 2 : Référencement de tous les types d'aides techniques correspondant à la famille

Il est essentiel de réaliser une veille afin de recenser tous les types d'aides techniques qui seront abordés dans la fiche support. Les aides techniques doivent être détaillées en fonction de leurs caractéristiques techniques. Il n'est pas nécessaire de mentionner précisément chaque aide technique, mais si cela est le cas, il est important de les mentionner toutes.

Ce travail préliminaire revêt une grande importance, même si l'on pourrait penser que ce sont les experts qui identifieront les types d'aides techniques à inclure dans la fiche. En effet, cela permet d'identifier potentiellement un expert spécialisé dans un certain type d'aide technique. Selon la famille d'aides techniques, il peut être difficile de trouver un expert capable de traiter tous les types d'aides techniques.

Étape 3 : Déterminer les experts

Le processus de sélection des experts est une étape cruciale mais pas nécessairement facile. Une fois les experts identifiés, il est important qu'ils déclarent tout conflit d'intérêt éventuel en lien avec le thème de la fiche. Cela renforce la confiance accordée à la fiche par les lecteurs.

Chaque expert choisi doit remplir une déclaration d'intérêt. Un modèle de déclaration vierge est fourni en annexe de ce document.

Dans le cas où un ou plusieurs experts auraient un intérêt dans l'un ou plusieurs des types d'aides techniques présentés dans la fiche (par exemple, en tant que fabricant), il incombe au responsable de la fiche de faire appel à des experts supplémentaires pour garantir la neutralité et l'exactitude des informations transmises, ou d'indiquer clairement le lien potentiel.

Étape 4 : Recherche et développement d'un draft

Il est de la responsabilité du commanditaire de la fiche d'effectuer toutes les recherches initiales et de créer une première version « brouillon » de la fiche sur laquelle les experts pourront s'appuyer pour réaliser leur travail.

En raison de leur charge de travail élevée, les experts sont souvent sollicités et trouveront plus facilement de collaborer à partir d'un travail préliminaire déjà réalisé.

Une attention particulière, il sera rare qu'un seul expert puisse traiter à lui seul l'ensemble des aides techniques à intégrer à une famille. Les experts peuvent être complémentaire ou être en parallèle.

Étape 5 : Soumission du draft aux experts

Une fois la version de brouillon réalisée, elle doit être soumise aux experts. Ces derniers doivent apporter les corrections nécessaires, fournir des informations complémentaires sur les différentes aides techniques et s'assurer de la cohérence des informations fournies afin d'éviter de favoriser un produit spécifique.

Leur rôle consistera également à donner des recommandations ou des points d'attention concernant la recommandation de l'aide technique ou les options disponibles.

Étape 6 : Mise en forme et mise en commun des résultats

Une fois le travail effectué par les experts, il est alors nécessaire de mettre en commun tous les retours et de s'assurer de leur homogénéité.

Cas de figure 1 : les experts sont en accord, la fiche est donc prête à être réalisée.

Cas de figure 2 : les experts ne sont pas en accord, un nouveau travail de recherche doit avoir lieu et un accord entre les experts doit être trouvé. A défaut, un nouvel expert doit être intégré au travail pour trancher

Étape 7 : Évaluation de la la plateforme a partir de laquelle les supports seront rendu disponibles auprès d'un groupe d'ergothérapeutes (facultative)

Dans le cadre d'une approche de conception centrée sur l'utilisateur, il est essentiel d'intégrer l'utilisateur final dans le processus de conception. Dans cette perspective, nous le faisons participer à une phase d'évaluation.

L'évaluation auprès d'un groupe d'ergothérapeutes est nécessaire lorsque le format de la fiche ou l'accessibilité à une ou plusieurs fiches est modifié, afin de s'assurer que l'utilisateur final puisse trouver l'information de manière efficace sur le site internet à partir duquel sera disponible le ou les supports d'information.

Pour ce faire plusieurs outils sont disponibles. Nous préconisons l'utilisation du DEEP (Design-oriented Evalaution of Perceived Usability) principalement adapté pour un site internet. Si c'est sous une autre forme il est possible alors d'utiliser le SUS (System Usability Scale)

Étape 8 : Évaluation de la fiche auprès du public

La fiche doit être évalué auprès d'un groupe d'ergothérapeute représentatif de la profession (environ 30 ergothérapeutes).

L'objet de cette évaluation est de mesurer le niveau de ressenti, d'expertise et de fiabilité de l'information fixée.

Cette évaluation peut être faite par simple questionnaire diffusé sur une plateforme dédiée en ligne. Le questionnaire proposé dans le cadre de cette démarche est présenté en annexe 2 de ce document.

ANNEXE 1

Modèle utilisé pour la déclaration de conflit d'intérêt des experts

Si vous n'êtes pas en mesure, ou si vous ne souhaitez pas révéler les détails d'un intérêt pouvant constituer un conflit réel ou perçu, vous devez indiquer qu'un conflit d'intérêts peut exister et le CEREMH pourra décider de ne pas vous intégrer au projet, après vous en avoir informé.

Nom / Prénom :	
Institution / organisation / société :	
E-mail :	

1. Emploi et consultation

Au cours des quatre dernières années, avez-vous reçu une rémunération d'une entité commerciale ou autre organisation ayant un intérêt lié au sujet du projet ?

- a. Emploi oui ☐ non ☐
b. Consultation oui ☐ non ☐

2. Soutien

Au cours des quatre dernières années avez-vous ou votre structure a-t-elle reçu un soutien d'une entité commerciale ou d'une organisation ayant un intérêt lié au sujet du projet ?

- a. Soutien, subvention, collaboration, parrainage et autre financement oui ☐ non ☐
b. Soutien non monétaire évalué à plus de 1000 euros au total (y compris matériel, installations, voyage payé pour se rendre à des réunions) oui ☐ non ☐

Soutien y compris honoraires pour faire partie d'un groupe d'intervenants, donner des conférences ou prononcer des discours, ou dispenser une formation pour une entité commerciale ou une autre organisation ayant un intérêt lié au sujet des aides techniques.

3. Intérêts en matière d'investissements

Avez-vous actuellement des investissements (d'une valeur supérieure à 5000 euros au total) dans une entité commerciale ayant un intérêt lié au sujet de la réunion ou de l'activité ? Veuillez indiquer également les investissements indirects tels que trust ou holding. Vous pouvez exclure les mutuelles, les fonds de pension ou investissements du même type largement diversifiés et sur lesquels vous n'exercez aucun contrôle.

- a. Actions, stock-options, autres titres oui ☐ non ☐
b. Intérêts dans une entreprise commerciale (par exemple entreprise individuelle, partenariat, appartenance à un conseil d'administration) oui ☐ non ☐

4. Propriété intellectuelle

Avez-vous des droits de propriété intellectuelle qui pourraient être affectés par l'issue de ce projet ?

- a. Brevets, marques de commerce ou de fabrique oui ☐ non ☐
b. Savoir-faire protégé par des droits exclusifs sur une substances, une technologie ou un procédé oui ☐ non ☐

CEREMH
Déclaration de conflit d'intérêts
Ergo AT – 2023

5. Déclarations et prises de position publiques (au cours des trois dernières années)

- a. Avez-vous donné un avis expert ou un témoignage lié au sujet du projet dans le cadre d'un processus réglementaire, législatif ou judiciaire, pour une entité commerciale ou une autre organisation ? oui ☐ non ☐
- b. Avez-vous occupé une fonction ou un autre poste rémunéré ou non où vous représentiez les intérêts ou défendiez une position liés au sujet du projet ? oui ☐ non ☐

6. Informations supplémentaires

- a. Y a-t-il un aspect quelconque de votre situation passée ou présente qui n'ait pas été évoqué dans les questions ci-dessus et qui pourrait être perçu comme affectant votre objectivité ou votre indépendance ? oui ☐ non ☐
- b. A l'exclusion du CEREMH, une quelconque personne ou entité a-t-elle participé au paiement de vos frais de voyage en rapport avec le sujet du projet ? oui ☐ non ☐
- c. À votre connaissance, le résultat du projet profitera-t-il ou affectera-t-il de façon négative les intérêts d'autres parties avec lesquelles vous avez des intérêts communs majeurs, qu'ils soient personnels, financiers ou commerciaux ? oui ☐ non ☐

7. Explication des réponses affirmatives : *si la réponse à l'une des questions ci-dessus est « oui », décrivez brièvement les circonstances dans le tableau ci-dessous. Si vous ne décrivez pas la nature d'un intérêt ou si vous n'indiquez pas le montant ou la valeur le cas échéant, le conflit sera considéré comme majeur.*

Nos 1-4 type d'intérêts, numéro de la question et catégorie (par exemple : propriété intellectuelle 4a marque de commerce) et description détaillée sommaire	Nom de la société, de l'organisation ou de l'institution	Vous appartient, appartient à un membre de votre famille, à un employeur, à une entité de recherche ou autre ?	Montant des revenus ou des intérêts (si non révélés, considérés comme majeurs)	Intérêts actuels (ou années où ils ont pris fin)

Nos 5-6 : indiquez le sujet, les circonstances particulières, les parties en cause, les dates et autres détails intéressants				

CONSENTEMENT A LA DIVULGATION : En remplissant et en signant le présent formulaire, vous consentez à la divulgation de tout conflit pertinent aux autres participants au projet, dans le produit de l'activité ainsi que dans le rapport qui en résultera.

DECLARATION : Je déclare sur l'honneur qu'à ma connaissance les informations que j'ai données sont véridiques et complètes.

Dans le cas où un changement quelconque interviendrait dans les informations données dans ce formulaire, j'en informerai rapidement le CEREMH et remplirai une nouvelle déclaration de conflit d'intérêts afin de décrire les changements intervenus. Cela comprend tout changement ayant eu lieu avant ou ayant lieu pendant votre participation au projet, ou pendant la période menant au partage des résultats du projet.

Date : _____

Signature : _____

CEREMH
Déclaration de conflit d'intérêts
Ergo AT – 2023

ANNEXE 2

Questionnaire d'évaluation à destination des ergothérapeutes

Questions générales

1. Comment pensez-vous que Ergo AT va vous aider ?
2. Quelles fonctions Ergo AT doit-il remplir ?
3. Est-ce une nouvelle fonctionnalité ? Si non, qu'est-ce que Ergo AT doit faire de différent ?
4. A quoi correspond pour vous l'expérience idéale ?
5. Quel est le point fort de Ergo AT et pourquoi ?
6. Quels sont les points faibles de Ergo AT ?
7. Pensez-vous que les informations données sont fiables et pourquoi ?
8. Quel est votre avis sur densité des infos ?
9. En quoi Ergo AT s'intègre ans votre travail
10. Quel était votre niveau de connaissance au sujet de la direction du véhicule?
11. Quels sont les éléments qui ici vous rassurent ou qui au contraire ne vous inspirent pas confiance ?
12. Quels sont les + du produit par rapport à l'existant (bases de données, guides,...) ?
13. Que pensez-vous de Ergo AT de manière générale ?
14. Qu'est-ce qui pourrait vous empêcher d'utiliser ce site ?
15. Qu'avez-vous regretté ?
16. Qui selon vous utiliserait ce produit ?

Navigation / réalisation des tâches

17. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées lors de la navigation ?
18. Pensez-vous que des fonctionnalités sont absentes ?
19. Y a-t-il des éléments que vous retireriez du site ?
20. Pensez-vous qu'il faille un apprentissage avant l'utilisation ?
21. Avez-vous pu réaliser les tâches que vous souhaitiez ?

Interface / support

22. Quelles sont les critiques que vous feriez au sujet du support choisi à savoir un site internet ?
23. Estimez-vous nécessaire la mise à disposition d'un autre type de support ? Si oui, le ou lesquels ?
24. Qu'est-ce que vous apprécierez retrouver dans la version finale du site ?